

REVUE ROUMAINE D'ÉTUDES FRANCOPHONES

Numéro 17 / 2025

Appel à contributions

La Revue Roumaine d'Études Francophones (RREF) est la publication annuelle de l'Association Roumaine des Départements Universitaires Francophones (ARDUF). Elle publie des recherches portant sur les manifestations linguistiques, littéraires, culturelles, discursives de la francophonie, autour des trois axes suivants : *Littérature ; Linguistique ; Didactique*. La revue comporte aussi les rubriques *Entretiens, Comptes rendus et Notes et documents*. *La Revue Roumaine d'Études Francophones* est indexée dans : ERIH PLUS, EBSCO, Index Copernicus International Master List, DOAJ, OAJI (<http://arduf.ro/revue-roumaine-detudes-francophones>).

Mo(r)ts en guerre et guerre des mo(r)ts

Le numéro 17/2025 de la *Revue Roumaine d'Études Francophones* propose une réflexion sur le thème de la guerre et de la mort, thème reposant, dans le contexte politique et historique actuel, sur une réalité manifeste, qui nous interpelle et à laquelle nous sommes obligés de répondre et ambitionne de fédérer plusieurs types d'approches et de perspectives. Comment donner sens à l'absence de sens ? Comment rendre compte de ce qui est essentiellement indicible ? Les mots (écrits, dits, non dits, traduits) et leurs différentes mises en discours parviennent-ils à conjurer, en les (re)signifiant, les formes du mal absolu ?

L'imaginaire littéraire de la guerre et de la mort. « Dire l'indicible » (Wiesel, 2007), nommer l'innommable, nommer le mal, le mal absolu, telle la mort absurde sur les champs de bataille des deux guerres mondiales ou dans les camps de concentration (Amigorena, 2019), mort face à laquelle tout repère se trouve pulvérisé, voici quelques leitmotifs traversant le paysage littéraire actuel. On voit surgir l'image d'un écrivain qui, voulant reconstruire l'histoire dont il est issu, commence à chercher à partir d'une intériorité et à construire dynamiquement en lui-même afin de franchir un mal transgénérationnel prenant la forme d'un « orphelignage » à partir duquel il espère inventer sa « revivance » (Toledo, 2020). Comment trouver donc les mots justes pour **dire ses morts** et se dire autrement ? La tâche de cet écrivain n'est aucunement facile : il doit gérer beaucoup de variables et assumer également une stratégie des contraintes (Lahougue, 1999). Car il y a pour ce type de romancier quelques défis importants à relever. Il ne s'agit pas pour lui de revenir à la représentation, au type de subjectivité ou bien à la formule réaliste classique, mais de se placer dans le soupçon et de parler depuis ce point très déséquilibrant, ce qui le rend assimilable à un funambule. La littérature actuelle se veut ainsi une **expérience de la langue**, elle ne se complaît plus dans la production de la fiction ni dans un témoignage quelconque, elle propose essentiellement une parole du sujet passant par un double questionnement : de l'écriture (souvent une écriture à trous, pas du tout mimétique du réel) et de l'identité (Viart, 1999).

S'efforcer de distinguer l'invisible, comprendre et **nommer le mal**, c'est vouloir se comprendre pour pouvoir (sur)vivre. Le refus des mo(r)ts tourne souvent en une quête désespérée des mo(r)ts : « Adorno a dit qu'écrire un poème après la Shoah, c'était barbare – avant de revenir sur cette affirmation pour écrire encore. » (Amigorena, 2019).

Et, comme l'image du funambule a déjà été évoquée, en hommage à Genet, nous ouvrons la réflexion sur « l'inférieure contrée » où les auteurs invitent les lecteurs, prisonniers de leur solitude et d'une parole qui tue souvent. « Les mots. Vécue je ne sais comment, la langue française dissimule et révèle une guerre que se font les mots, frères ennemis, l'un s'arrachant de l'autre ou s'amourachant de lui. Si tradition et trahison sont nées d'un même mouvement originel et divergent pour vivre chacun une vie singulière, par quoi, tout au long de la langue, se savent-ils liés par une distorsion ? » (Genet, 1968). Il arrive très souvent d'ailleurs que les pratiques discursives agonistiques soient explicitement revendiquées par le théâtre contemporain dont les personnages « se battent par le langage, et le

langage entraîne une transformation » (Koltès, 1987). La formule sartrienne « tu me tiens, mais je te tiens aussi » en dit long, à son tour.

L’imaginaire linguistique de la guerre et de la mort. La représentation de la guerre et de la mort traverse également **la réflexion linguistique contemporaine**. Qu’on la considère comme un genre discursif à part entière, comme le débat, la dispute ou la controverse, ou bien comme un trait définitoire des pratiques discursives agonistiques, la polémique opère en tant que « simulacre et substitut de la guerre littéraire » (Kerbrat-Orecchioni, 1980). Dans cette forme de confrontation, les locuteurs sont mis face à face, front à front. Le contrat fiduciaire qui fonde la mise en communauté de l’énonciation (Jacques, 1983) cède la place à une logique du soupçon : la sincérité de l’autre n’est plus présumée, les lois du discours sont ouvertement transgressées, la manipulation est de mise.

Comme toute *antilogie*, **la polémique** possède une forte dimension éristique. L’objectif d’une telle interaction est l’expression de la divergence, doublée de la discréditation, en tant que mise à mort (symbolique) de l’adversaire et de l’altérité qu’il incarne : « Quel que soit le sujet de la polémique, le discours polémique est toujours, à un certain niveau, un discours sur la mort, de la mort, un discours sur l’acte de tuer. L’enjeu de la polémique, si symbolique soit-il, est le meurtre de l’adversaire » (Felman, 1979).

Dans cette guerre de(s) mots, la parole n’est plus parole *pour* autrui, mais *contre* autrui. On « communique » par des coups de force discursifs (réplique, déni, riposte, défense, esquivé), on s’attaque aux positions de l’adversaire. Le *dire* se mue en *contredire*. La contestation des présumés entraîne l’effilochage du tissu discursif.

Mais les enjeux de la polémique ne sont pas uniquement discursifs. S’y jouent également des rapports de place, des rôles et des représentations des identités sociales (Qui suis-je pour toi ? Qui es-tu pour moi ?). À quoi on peut ajouter **la dimension éthique** inhérente à toute prise de parole.

Objet d’étude versatile, le discours polémique se laisse ainsi analyser à partir de plusieurs **angles (sémantico-pragmatique, argumentatif, rhétorique, socio-discursif)**, tout aussi riches et théoriquement prometteurs.

Les mots « en guerre » connaissent leurs défaites et leurs victoires. L’évolution socio-culturelle laisse ses empreintes sur les langues ouvrant des conflits sémantico-discursifs et terminologiques à la suite desquels les mots se meurent en vertu de la disparition de « la chose nommée » ou bien à cause d’un abus d’usage. « Il faut faire attention aux mots. Ne pas [...] les employer à tort et à travers, les uns pour les autres [...]. Autrement les mots s’usent. Et parfois il est trop tard pour les sauver » (Orsenna, 2001).

Les mots *de la* guerre, d’autre part, contribuent à l’enrichissement du vocabulaire général, avec des emprunts désignant des objets de cultures autres, des mots de l’ennemi plus ou moins lointain (Dauzat, 1918).

En linguistique appliquée (terminologie, traductologie), la « guerre » apporte son lexique (*guerre des sexes, guerre des nerfs*, etc.) et ses expressions figées (ex. *de bonne guerre, de guerre lasse, être sur pied de guerre*, etc.), avec ses disparus, ses ressuscités, qui nomment et dé-nomment les notions des langues de spécialité. Le jargon militaire, l’argot des tranchées (tel l’argot poilu, pour la Grande Guerre – voir Dauzat, 1918, Déchelette, 1918/1972), le lexique et la terminologie du conflit (*armée, guerre, mort, trêve, génocide*, etc.) attendent d’être identifiés, interprétés et analysés dans les contributions à ce numéro.

S’insèrent également dans la thématique de cet appel la définition et l’expression du désaccord, du différend, de la dissension, de l’antagonisme, du litige dans les domaines juridique (législation, jurisprudence), politique (racisme, xénophobie), social (rhétorique de la révolte et de l’insulte), ainsi que leurs usages étendus dans tout autre domaine (négociation commerciale, crise financière, inflation, chômage) où « la guerre », *i.e.* le conflit, est un *modus vivendi*.

Le numéro 17 de la *Revue Roumaine d’Études Francophones* invite à (re)visiter l’imaginaire de la guerre sous ses différents aspects, en littérature, en linguistique et en didactique du FLE. Les contributions pourront emprunter les axes de réflexion suivants, non-exhaustifs :

Littérature

Littérature(s), culture(s) et civilisation(s) de la « guerre »
Imaginaire littéraire de la guerre et de la mort

Linguistique

Genres et pratiques discursives agonistiques (débat, dispute, controverse, polémique)
Lexique de la guerre, argot des tranchées

Didactique

Penser la guerre en didactique du FLE, enseigner le récit de guerre
Enseigner / apprendre l'argumentation à travers la polémique

Bibliographie (sélection)

- Albert, L., « Le glaive de la parole », *CONTEXTES*, n° 1, 2006 (<http://contextes.revues.org/86>).
- Albert, L., Nicolas, L., « Le pacte polémique », in Albert L., Nicolas L. (éds.), *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2010.
- Amigorena, S. H., *Le Ghetto intérieur*, Paris, P.O.L, 2019.
- Amossy, R., *Apologie de la polémique*, Paris, PUF, 2014.
- Amossy, R., « La coexistence dans le dissensus », *SEMEN. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 31, 2011 (<http://semen.revues.org/9050>).
- Amossy, R., Burger, M., « Introduction : la polémique médiatisée », *SEMEN. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 31, 2011 (<http://semen.revues.org/9050>).
- Angenot, M., *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Éd. des Mille et Une nuits, 2008.
- Benzi, M., & Novarese, M., “Metaphors we Lie by: our 'War' against COVID-19”, *History and philosophy of the life sciences*, 44(2), 18, 2022 (<https://doi.org/10.1007/s40656-022-00501-2>).
- Charaudeau, P., *Le Débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Paris, Lambert-Lucas, 2017.
- Declercq, G., Murat, M., Dangel, J. (éds.), *La Parole polémique*, Paris, H. Champion, 2004.
- Ducrot, O., *Dire et contredire*, Paris, Hermann, 1991.
- Fassin, D., Rechtman R., *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007.
- Felman, S., « Le discours polémique (Propositions préliminaires pour une théorie de la polémique) », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 31, 1979.
- Gefen, A., *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, Paris, José Corti, 2017.
- Genet, J., « L'Étrange mot d'... », *Œuvres complètes*, IV, Paris, Gallimard, 1968.
- Jacques, F., « La mise en communauté de l'énonciation », *Langages*, n°70, p. 47- 71, 1983.
- Jankélévitch, V., *La Mort*, Paris, Flammarion, 1977.
- Kerbrat-Orecchioni, C., Gelas, N. (éds.), *Le Discours polémique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1980.
- Kocourek, R., *La Langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter / Paris, La Documentation française, 1982.
- Lahougue, J., « Une stratégie des contraintes », *États du roman contemporain : actes du colloque de Calaceite*, 6-13 juillet 1996, Jan Baetens et Dominique Viart (éds.), Fondation Noesis, 1999.
- Laurén, C., Myking, J., Picht, H., „Sprache, Domäne und Domänendynamik“, *Fachsprache* 26. Jahrg., Heft 1-2, 2004, p. 5-13.
- Laurén, C., Myking, J. & Picht, H., *Domain Dynamics – Reflections on Language and Terminology Planning*, Infoterm, s.d.
- Lerat, P., *Les Langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995.
- Maïsetti, A., « Genèses : Retrouver sa langue et tensions vers l'épure », *Dans la solitude de Bernard Marie Koltès*, textes réunis par Christophe Bident, Arnaud Maïsetti, Sylvie Patron, Paris, Hermann, 2014.

- Micheli, R., « Quand l'affrontement porte sur les mots *en tant que mots* : polémique et réflexivité langagière », *SEMEN. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 31, 2011 (<http://semen.revues.org/9050>).
- Moeschler, J., *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne - Francfort/M., Peter Lang, 1982.
- Mouffe, C., *Agonistique. Penser politiquement le monde* (2013), trad. Denyse Beaulieu, Paris, Beaux-Arts de Paris éditions, 2014.
- Mouffe, C., *L'Illusion du consensus* (2005), trad. Pauline Colonna d'Istria, Paris, Albin Michel, 2016.
- Orsenna, E., *La Grammaire est une chanson douce*, Paris, Stock, 2001.
- Rolland-Lozachmeur, G. (dir.), *Les Mots en guerre. Les discours polémiques : aspects sémantiques, stylistiques, énonciatifs et argumentatifs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Rivages linguistiques », 2016.
- Sager, J. C., Dungworth, D. and P. McDonald, *English special languages: principles and practice in science and technology*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter, 1980.
- Schoentjes, P., *Fictions de la Grande Guerre. Variations littéraires sur 14-18*, Paris, Classiques Garnier, 2009.
- Toledo, C. de, *Thésée, sa vie nouvelle*, Paris, Verdier, 2020.
- Viart D., « Filiations littéraires », *États du roman contemporain : actes du colloque de Calaceite*, 6-13 juillet 1996, Jan Baetens et Dominique Viart (éds.), Fondation Noesis, 1999.
- Viart D., « Écrire avec le soupçon – enjeux du roman contemporain », *Le Roman français contemporain*, Yves Mabin (coord.), Paris, ADPF – Publications, 2002.
- Wiesel, É., préface de *La Nuit*, Paris, Minuit, 2007.

Responsables du numéro :

Lidia Cotea, Université de Bucarest
Sonia Berbinski, Université de Bucarest

Modalités de soumission

Le texte de l'article, rédigé **en français**, comportera entre 25 000 et 30 000 signes (notes et espaces y compris). Il sera impérativement accompagné

- du **titre** de l'article et du **résumé en anglais tous les deux** (100-125 mots) ;
- de **7-10 mots-clés, en anglais** ;
- d'une **bio-bibliographie** (100-125 mots).

Les textes seront envoyés aux personnes de contact ci-dessous.

Personnes de contact :

Lidia Cotea : lidia.cotea@lls.unibuc.ro
Sonia Berbinski : sonia.berbinski@lls.unibuc.ro

Calendrier :

Date limite de soumission des textes : 15 novembre 2025
Date d'envoi des notifications aux auteurs : 1^{er} décembre 2025
Date de parution du numéro : 31 décembre 2025

Consignes aux auteurs

Présentation générale de l'article

- Fichier attaché, texte saisi sous Word, police Times New Roman, taille 11 ; le fichier doit porter votre nom.
- Le texte comportera entre 25 000 et 30 000 signes (notes et espaces y compris).
- Les notes (taille de caractères 10) seront faites en numérotation continue, en bas de page. Commencez le texte de la note par majuscule, en intercalant une espace après la référence de note en bas de page.
- On utilisera le système traditionnel de renvoi bibliographique (appel de note dans le texte, référence en note de bas de page), ainsi que les notations usuelles (*op. cit.*, *art. cit.*, *éd. cit.*, *ibid.*).

Modèles de rédaction des notes :

¹Julia Kristeva, *Les pouvoirs de l'horreur : essai sur l'abjection*, Paris, Seuil, 1980, p. 12-14.

²Julia Kristeva, *op. cit.*, p. 20.

Les références seront reprises dans la bibliographie à la fin de l'article.

Corps de texte

- Les caractères italiques sont réservés aux titres d'ouvrages, aux titres de revues (par convention éditoriale) et aux mots en langues étrangères (y compris *a fortiori*, *a priori*, etc.).
- Les majuscules seront accentuées.
- Les vers pourront soit garder leur disposition originale, soit être juxtaposés et séparés d'un trait oblique : /
- Le soulignement est à proscrire.
- Les caractères gras seront réservés aux sous-titres.
- Citations toujours entre guillemets à la française (« ... »), quelle que soit la longueur. Utiliser des guillemets à l'anglaise ("...") dans un passage déjà entre guillemets. Pour les guillemets à la française ne pas oublier de créer des espaces insécables entre les guillemets et le mot.
- Les citations de plus de 200 signes, espaces comprises, seront isolées du corpus du texte sans guillemets.
- Toute modification d'une citation (suppression, adjonction, remplacement de mots ou de lettres, etc.) par l'auteur du texte est signalée par des crochets droits [...].
- Toutes les citations dans une langue autre que le français doivent être traduites dans le texte ou en notes.
- Toujours utiliser des espaces insécables avant les signes doubles (; : ? ! %).

Bibliographie (placée à la fin de l'article) :

• Nom, Prénom, *Titre* (en italiques), lieu d'édition, éditeur, année d'édition [et si nécessaire : volume (vol.), tome (t.)].

Ex. Deroy, Louis, *L'Emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

• Nom, Prénom, « Titre de l'article » (entre guillemets), *Titre de la revue* (en italiques), n° (espace avant le chiffre), date, page (s).

Ex. Dumont, Paul, « Francophonie, francophonies », *Langue française*, 85, 1990, p. 35-47.

• Nom, Prénom, « Titre de l'article » (entre guillemets), dans Nom, Prénom (éd.), *Titre du volume collectif* (en italiques), lieu d'édition, éditeur, année d'édition, page (s).

Ex. Flikeid, Karin, « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Mougeon, Raymond, Beniak, Edouard (éd.), *Les Origines du français québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 275-326.